



DÉMARCHE POUR LA PRÉPARATION ET LA VALIDATION DES PROJETS D'ANNÉE DES UNITÉS

Les enjeux d'un projet d'année d'unité formalisé

À l'instar du camp d'été, l'année d'activité des unités est l'une sinon la clé de voûte du projet et du fonctionnement d'un groupe local ainsi qu'un vecteur de développement :

- ➔ Un projet d'année bien préparé, qui associe l'ensemble des acteurs de l'unité, et qui se déroule bien, aura des effets très positifs et dynamisant ; à l'inverse, une année mal préparée peut avoir des effets désastreux sur la vie du groupe dans son ensemble.
- ➔ L'échelon régional, doit accompagner les équipes d'unité, parfois via les équipes de groupes à construire et valider les projets pédagogiques d'années. Ces projets doivent être communiqué à l'ensemble des parents et présenté notamment lors de l'APL. C'est la garanti d'une élection d'équipe d'animation en pleine confiance.
- ➔ Les activités d'année sont un moyen d'impliquer de nouveaux adultes, de nouveaux responsables et aussi des parents, en prenant un engagement et des responsabilités mesurées et bien cadré.
- ➔ Faire vivre une démarche de préparation et de validation des projets d'années est indispensable au regard de la responsabilité collective des membres de l'association élus et engagés à faire vivre le projet éducatif.

Cette démarche doit se concevoir comme un espace de formation à la construction et l'analyse de projets collectifs. Elle doit permettre aux différents acteurs du projet de se retrouver ensemble pour travailler sur l'enrichissement de leur projet.

Les objectifs de cette démarche

1. Expertiser et acquérir une démarche d'analyse du groupe d'enfant de l'unité
2. Mieux concevoir son rôle et son action dans la préparation et/ou le déroulement de l'année
3. Evaluer les projets et permettre aux échelons régionaux de valider
4. Partager et faire vivre le partenariat éducatif avec les parents

Proposition de démarche

Etape 1 – En unité

Objectifs

- Expertiser son unité, son public accueilli, ses envies, ses besoins.
- Identifier des axes de progression collective et des objectifs (organisation et pédagogie)

Contenus

- Analyse, par équipe, de la réalité de fonctionnement de l'unité lors des activités précédentes (année et camp).

Outils possibles

- Guide d'autoévaluation de mon unité
- Guide Planifier vos activités d'année

Méthode

- Travail autonome en équipe d'unité, donc porté par le RU. (accompagné si besoin en amont ou sur place)
- Se baser sur les bilans réalisés avec les enfants et jeunes. Ou si le groupe d'enfant ou jeune est nouveau sur une première consultation.

Temporalité

- Entre la fin du camp et l'APL ou à la fin de l'année d'activité si le camp n'est pas dans la continuité du projet.

Etape 2 – Avec la région (lors d'un tremplin d'année par exemple)

Objectifs

- Enrichir et critiquer les axes de progression et les objectifs à partir d'un regard externe.
- Dégager des conseils de mise en oeuvre

Contenus

- Retransmission de l'analyse
- Echanges et remarques, conseils et propositions.

Méthode – plusieurs possibilités

- Par un échange RU – Formateur
- Par un échange de l'équipe d'unité avec un formateur
- Par des regards croisés entre RU avec l'accompagnement d'un formateur
- lors d'un we régional / en visio / par une réunion locale

Temporalité

- Avant l'APL – idéalement avant le mois de novembre

Etape 3 – Pour APL

Objectifs

- Partager, voir enrichir et valider le projet

Contenus

- Présentation, échange, amélioration de la proposition initiale
- Finalisation du projet et vote de l'APL

Outils possibles

- Trame Projet pédagogique vierge

Méthode

- En équipe d'unité et lors des échanges avec les parents pendant l'APL

Temporalité

- avant et pendant l'APL

Les éléments d'un projet d'année

Comme tout projet pédagogique le projet d'année de l'unité doit contenir :

- Diagnostic initial : public accueilli, environnement, ressources, ...
- Rappel des objectifs éducatifs de l'association
- Les objectifs pédagogiques qui découlent des 2 points précédents
- Les moyens concrets pour y parvenir et aussi pour assurer la sécurité des mineurs (programme d'activités)
- La nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil et, lorsqu'il s'agit d'activités physiques ou sportives, les conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en œuvre
- Les caractéristiques du lieu et des espaces utilisés (plan et description du site)
- La répartition des temps respectifs d'activité et de repos (grille de journée)
- Les modalités de participation des mineurs Le cas échéant, les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps
- La présentation de l'équipe constituée du directeur, des animateurs et de ceux qui participent à l'accueil des mineurs
- Les modalités de fonctionnement de l'équipe
- Les modalités et critères d'évaluation de l'accueil